

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la Société « Alphavest Investment Management SAS » et la société « Best Financière SA » aux côtés de la société « Valoris Group SA » du contrôle conjoint de la société « Valoris Management SA »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

- **L'Acquéreur du contrôle n°1** : la société « Alphavest Investment Management SAS » ;
- **L'Acquéreur du contrôle n°2** : la société « Best Financière SA » ;
- **L'Actionnaire historique** : la société « Valoris Group SA » ;
- **La Cible** : la société « Valoris Management SA ».

**Nature de l'opération**

- Prise de contrôle conjoint.

**Secteurs économiques concernés**

- Secteur des organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 octobre 2025.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui consiste en la prise par la société « Alphavest Investment Management SAS » et la société « Best Financière SA » aux côtés de la société « Valoris Group SA » du contrôle conjoint de la société « Valoris Management SA », à travers l'acquisition, respectivement de 25 % et 10 %, de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Alphavest Investment Management SAS » est une société par actions simplifiée de droit marocain, dont le siège social est situé à Rabat. Celle-ci a pour activité principale le placement et la gestion de valeurs mobilières pour son propre compte.

« Best Financière SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé à Rabat. Celle-ci a pour principal objet le placement et la gestion de participations dans les secteurs de la distribution, des équipements médicaux, des services financiers, de l'immobilier et des médias.

« Valoris Group SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé à Casablanca. Il s'agit d'une société de gestion d'OPCVM.

« Valoris Management SA » est une société anonyme de droit marocain, filiale de la société « Valoris Group SA », dont le siège social est situé à Casablanca. Elle est également active dans la gestion d'OPCVM.

Fait à Rabat, le 02 octobre 2025